

Un dossier qui soulève plusieurs questions

Sur le plan social

Les salariés de Globecast qui intègreraient Orange Events, n'ont pas d'inquiétude sur la partie salaire net à net puisqu'il y aura un maintien de celui-ci. Pour autant leur rémunération comprend d'autres éléments : les astreintes dont le mode de calcul entre Globecast et Orange est différent (mode de calcul Orange à priori moins intéressant que celui de Globecast).

Les indemnités grand déplacement, le paiement de notes de frais ; les salariés peuvent être perdants notamment sur le paiement des missions et des astreintes).

Ces différences de calcul ou de prise en charge vont entraîner des baisses importantes de rémunération et donc une baisse de pouvoir d'achat.

Afin d'assurer l'égalité de traitement entre salariés concernés

LA CGT DEMANDE L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS

Sur le plan de l'organisation de l'activité

La direction parle de sous-traitance depuis Orange Events vers Globecast France et vice et versa. Lorsque la CGT demande des précisions, il lui est répondu qu'il *n'y a pas d'exclusivité formelle ou contractuelle, mais que les deux entités travaillent ensemble sur les leurs deux domaines d'activité.*

De même, il n'y aurait pas d'obligation de moyen et de résultat entre les deux entités, juste une conscience de la qualité de service dans le broadcast donc pour les fournisseurs. La direction affirme qu'elle va simplement mettre au point un catalogue de service de la liste des prestations et les montant associé actualise périodiquement.

Le document est centré autour des salariés de Globecast auxquels il est proposé une mobilité. Il y a cependant à GCF 11 salarié.es qui s'inquiètent pour leur devenir. GCF indique qu'ils/elles vont rester pour le moment dans l'UES Globecast, mais après, quid de leurs accords particuliers ?

Les salariés de Globecast qui travaillent déjà avec les équipes d'Orange Event, sur le strict plan de l'activité voient un certain intérêt dans ce projet. Pour la CGT, la réintégration d'activités filialisées avec les emplois afférents est en soi une bonne nouvelle. C'est l'occasion de réduire le dumping social et le coût du capital. Encore faudrait-il le faire à l'échelle des entités concernées et non sur le tout petit périmètre d'une niche commerciale.

Sur certaines activités Globecast reste sous-traitante de OE elle-même sous-traitante sur d'autres activités. Si un pas est fait, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir en matière de ré-internalisation des activités. Aucune visibilité à long termes sur le partenariat entre GCF et OE, dont les contours restent flous.

En conséquence des zones d'ombre qui demeurent tant sur le volet social que sur le volet organisationnel, la délégation CGT s'est abstenue sur ce dossier.

VOS ELU-E-S CGT AU CSE DE LA DO IDF

Maîtrise Titulaires

Alparslan POYRAZ
Samira GOUJA
Didier CACHELIN

Employés Titulaires

Jérôme RONDEAU
Sandrine MARTINHO

Maîtrise Suppléants

Oualid BENZARTI
Hanana BOURAHA
Thierry DUNIS

Employés Suppléants

Anthony TOUEILLES
Patrice BOULON
Virginie CULLIN

Représentant Syndical

Alain BERNIER